NATIONS
UNIES

ST

Secrétariat

ST/AI/280/Rev.6/Amend.6/Corr.1
7 mai 1997

INSTRUCTION ADMINISTRATIVE

Instruction du Sous-Secrétaire général à la gestion des ressources humaines

Destinataires : Les fonctionnaires du Secrétariat

Objet : DROITS SPÉCIAUX DES FONCTIONNAIRES EN POSTE DANS CERTAINS LIEUX D'AFFECTATION*

Rectificatif

À l'annexe I de l'instruction administrative ST/AI/280/Rev.6/Amend.6, le classement du lieu d'affectation ci-après doit se lire comme suit :

Lieu d'affectation	Catégorie	Voyages plus fréquents au titre des études	Envoi supplémentaire de bagages personnels
SLOVÉNIE			
Ljubljana	A	X	—

---

* Manuel d'administration du personnel, No 7062 de l'index.

97-12373 (F) 130597 130597